



## Concours communal des maisons fleuries de Saint-Junien 2024

### Classification officielle

<b>1<sup>ère</sup> catégorie</b>	Maison avec jardin (la maison elle-même doit être fleurie par des suspensions et jardinières)
<b>2<sup>e</sup> catégorie</b>	Décor floral installé sur la voie publique
<b>3<sup>e</sup> catégorie</b>	Balcon ou terrasse
<b>4<sup>e</sup> catégorie</b>	Fenêtres ou murs
<b>5<sup>e</sup> catégorie</b>	Potager fleuri
<b>6<sup>e</sup> catégorie</b>	Hôtel, restaurant, café, commerce et autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)
<b>7<sup>e</sup> catégorie</b>	Parcs fleuris (superficie d'au moins 3000 m <sup>2</sup> avec arbres, arbustes et fleurs)
<b>8<sup>e</sup> catégorie</b>	Fermes fleuries (l'exploitation agricole doit être en activité). C'est le seul lieu qui soit apprécié aussi bien de l'intérieur que de la voie publique.

### Classification ne pouvant pas prétendre à des prix départementaux

<b>9<sup>e</sup> catégorie</b>	Fleurissement collectif village, espace public...
<b>10<sup>e</sup> catégorie</b>	Jardin intérieur (non visible de la voie publique)

### Critères pris en compte par le jury



#### **Végétal et fleurs**

Originalité des variétés, arbustes, arbres et fleurs



#### **Propreté et entretien**

Soin et gestion respectueuse de l'environnement



#### **Esthétisme et rendu**

Raffinement, harmonie ou contraste des couleurs, volumes et textures des fleurs et/ou feuillages

## Bulletin d'inscription

Le bulletin est à remettre au plus tard le 31 mai 2024.

- Soit par courrier postal : Service communication - Mairie de Saint-Junien  
2 place Auguste Roche 87200 Saint-Junien
- Soit à déposer à l'accueil de la mairie
- Soit par mail : [accueil@saint-junien.fr](mailto:accueil@saint-junien.fr)

Madame  Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Adresse..... étage  droite  gauche

Ville ..... Téléphone .....

Courriel.....

Je souhaite m'inscrire dans les catégories suivantes : 1<sup>e</sup>  2<sup>e</sup>  3<sup>e</sup>  4<sup>e</sup>

4<sup>e</sup>  5<sup>e</sup>  6<sup>e</sup>  7<sup>e</sup>  8<sup>e</sup>  9<sup>e</sup>  10<sup>e</sup>